

AVIS N°44

DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé, lors de sa réunion du 26 mars 2021, de mettre à jour les échantillons de l'indice TUNINDEX et des indices sectoriels comme suit :

A partir du **jeudi 1^{er} avril 2021**, la société « **ASSURANCES MAGHREBIA** » intégrera l'indice **TUNINDEX** et les indices sectoriels « **8000 – Sociétés Financières** » et « **8500 – Assurance** » avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
4 500 000	20%	1